



## Conditions et règlements Quiz de Pâques 2021



Ce concours se déroule sur Instagram.  
Tous les participants qui s'inscrivent au concours acceptent de se soumettre aux conditions et règlements de ce concours.

### PÉRIODE DU CONCOURS

Le jeu se déroule **du 28 mars 2021 au 03 avril 2021.**

### ADMISSIBILITÉ

- + Pour participer, les personnes doivent être **âgées de 18 ans et plus et résider en France.**
- + Vous devez avoir un compte public sur Instagram, au moins pour la durée du jeu.

### COMMENT PARTICIPER

- + **Chaque jour**, du 28/03/2021 au 03/04/2021, **une question** sera posée **en story** sur le compte Instagram [@ledessertdabord](https://www.instagram.com/ledessertdabord).
- + **Chaque question rapporte un certain nombre de points**, indiqué chaque jour sur la story concernée, 12 points au total si toutes les bonnes réponses sont données.
- + Des **points bonus** peuvent être attribués : +1 point pour le partage de cette publication en story en taguant [@ledessertdabord](https://www.instagram.com/ledessertdabord) avec le #ledessertdabordpaques / +1 point en commentant cette publication pour indiquer ta participation et en taguant tes amis.

### TIRAGE

- **Le/la gagnant-e est le/la participant-e ayant obtenu le plus grand nombre de points.**
- En cas d'égalité entre plusieurs participants, il sera procédé à un tirage au sort parmi ceux-ci.
- Le tirage se tiendra le 04 avril 2021 et le/la gagnant-e sera annoncée en fin de journée.
- Les chances de gagner sont tributaires du nombre total de participations.
- Un représentant de *Le Dessert d'Abord* contactera le/la gagnant-e au cours des vingt-quatre (24) heures suivant le tirage par message privé. La marche à suivre afin de réclamer leur prix sera alors indiquée.
- Si un-e gagnant-e ne peut être joint-e dans les vingt-quatre (24) heures suivant la date du tirage, un représentant de *Le Dessert d'Abord* procédera à un autre tirage.

### LE PRIX

A gagner : une place pour un atelier en ligne collectif animé par *Le Dessert d'Abord*, à réserver dans les 2 mois suivants la fin du jeu. Aucune contrepartie financière ne pourra être réclamée.  
Ce jeu n'est ni géré ni parrainé par Instagram. Les informations partagées seront fournies à *Le Dessert d'Abord* et non à Instagram.